Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 029-212901813-20260512-D2026_05_12_13-DE

Mis en ligne le : 13/05/2026
Sur www.plouedern.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL de PLOUÉDERN

du 12 mai 2026

Délibération N° : 2026/05/12/13

L'an deux mille vingt-six, le douze mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLOUÉDERN, dûment convoqué le cinq mai, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Bernard GOALEC, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice : 23 / Présents : 19 - Votants : 22.
Détail du vote : Abstention : 0 / Pour : 22 – Contre : 0 – Nul et Blanc : 0.

Présents : MM et Mmes : GOALEC, QUÉDEC, NOWAK, LE CHENADEC, MAREC-PRIGENT, PÉDEL, TOURBOT, CASU, CORRE, RIOU, PÉRON, DIRUIT, GARAULT, BERTHOU, CUEFF, SANQUER, CALLAC, BLONS, GOARIN.

Absents et excusés : Mme VIGOUROUX (pouvoir à M. CUEFF) et MM GUILLOTIN (pouvoir à Mme DIRUIT), BERNARD (pouvoir à Mme CORRE), JACOPIN.

Secrétaire de séance : Mme Véronique RIOU.
Secrétaire de séance adjoint : M. Sébastien DEMABRE (DGS).

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMISSION DES SERVICES PUBLICS LOCAUX DE LA CAPLD

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU les statuts de la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas,

M. Bernard GOALEC, Maire, rappelle le rôle de la CAPLD dans la gestion des services publics locaux comme le transport urbain depuis le transfert de compétences à l'EPCI. La qualité du service, ses évolutions et son coût sont notamment étudiés par la commission des services publics locaux. Chacune des communes est invitée à délibérer afin de proposer les membres de cette commission.

Constitution du bureau

M. Bernard GOALEC rappelle la composition du bureau de vote précédemment constitué :

- D'un Président : lui-même,
- D'une Secrétaire : Mme Véronique RIOU, secrétaire de séance,
- De deux Assesseurs : Mme Florence MAREC-PRIGENT et M. Pascal QUÉDEC.

M. Bernard GOALEC, Maire, sollicite l'assemblée pour connaître les candidats.

Liste N°1 : Titulaire : M. Éric LE CHENADEC Suppléant : M. Sébastien SANQUER

Résultats du 1er tour de scrutin

g)	Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pris part au vote	0
h)	Nombre de votants (enveloppes déposées)	22
i)	Nombre de suffrages déclarés nuls	0
j)	Nombre de suffrages déclarés blancs	0
k)	Nombre de suffrages exprimés (b – c)	22
l)	Majorité absolue	12

Liste N°	Nombre de suffrages obtenus	
Liste N°1 : Titulaire : M. Éric LE CHENADEC Suppléant : M. Sébastien SANQUER	22	Vingt-deux

Proclamation du résultat :

Ont été proclamés représentants de la commune de Plouédern pour siéger à la commission des services publics locaux de la CAPLD :
Titulaire : M. Éric LE CHENADEC Suppléant : M. Sébastien SANQUER.

La Secrétaire, Véronique RIOU — Le Maire, Bernard GOALEC — Les Assesseurs, Florence MAREC-PRIGENT & Pascal QUÉDEC

MAIRIE DE PLOUEDERN 29800